

13 Question de Mme Kattrin Jadin à la ministre de l'Intérieur sur "l'emploi des armes de service par des agents fédéraux du SPF Intérieur dans un stand de tir privé" (n° 3164)

13.01 **Kattrin Jadin**: La circulaire ministérielle du 29 octobre 2010 relative à l'application de la législation sur les armes prévoit les conditions pour que les policiers puissent utiliser leur arme de service dans un stand de tir privé: fournir une attestation de réussite de l'épreuve théorique de la loi sur les armes, un certificat médical, un extrait du casier judiciaire, une attestation d'aptitude à manipuler son arme de service si le policier a moins de cinq ans d'ancienneté, un avis favorable du chef de corps et du chef de zone et payer une redevance de 90,73 euros pour le modèle 4.

Certaines de ces conditions me semblent tout à fait anormales comme exiger cinq ans d'ancienneté, qui implique qu'un policier sortant de sa formation est incapable d'utiliser son arme de service.

La formation actuelle des policiers est-elle insuffisante? N'est-ce pas là une façon d'empêcher le policier d'améliorer ou de parfaire son niveau au tir? Ne faudrait-il pas rétablir les stands de tir de la police fédérale?

Que doit faire aujourd'hui un policier pour conserver son niveau de tir?

13.02 **Annemie Turtelboom**, ministre: Je suis consciente du fait qu'il y a un certain manque en centres de tir pour les services de police du fait que quatre centres, gérés par la police fédérale, ne sont pas 10 02/03/2011 CRABV 53 **COM 153** disponibles. Le centre de tir du palais de justice de Bruxelles a également été fermé.

La circulaire du 29 octobre 2010 relève de la compétence de mon collègue de la Justice. Elle prévoit que la procédure à suivre est la même pour tout le monde. Néanmoins, ce sujet est actuellement à l'étude, au sein du service juridique de la police fédérale. Je vous ferai connaître l'avis dès qu'il sera en ma possession.

13.03 **Kattrin Jadin**: J'ai déjà posé la même question au ministre de la Justice afin d'envisager des solutions.

L'incident est clos.